

# CAP Conducteur de systèmes industriels

Dessin industriel, gestion de production, environnement...

**24 mois dont 18 mois en entreprise**

## Le métier

Le conducteur de ligne de production industrielle intervient dans des entreprises de structure moyenne ou grande. Il est capable de réaliser :

- la préparation de la production, la conduite d'un système de production, le contrôle du produit,
  - la maintenance de premier niveau (préventive et corrective).
- Plus exploitant que simple fabricant, l'opérateur travaille au sein d'un groupe.

L'objectif du contrat d'apprentissage d'Exploitation d'Installations Industrielles est de former des jeunes capables d'occuper des postes d'agent de fabrication dans des entreprises industrielles ou manufacturières.

Le candidat devra intégrer des techniques telles que la mécanique, la maintenance, la qualité, l'approvisionnement et la sécurité. L'initiative et la réactivité seront de nouvelles aptitudes à développer par le candidat.



## Public

- La formation s'adresse à des jeunes de 16 à moins de 26 ans ayant un niveau de formation équivalent à une classe de 3ème ou un niveau CAP dans la mécanique.
- Salariés d'entreprise ou demandeurs d'emploi longue durée avec expérience professionnelle dans le domaine concerné.

## Alternance

La pédagogie est organisée en alternance.

Des phases en entreprise et en centre de formation se succèdent pour intégrer la formation et acquérir les savoirs liés à l'exercice du métier.

## Recrutement

Le recrutement est réalisé par l'entreprise d'accueil.

Le candidat doit effectuer une inscription dans le centre de formation en demandant un dossier de candidature.

Ce dossier sera examiné par une commission et le candidat pourra être invité à se présenter à un entretien de motivation.

Cette procédure vise à préciser les enseignements à dispenser pendant la durée du contrat.

## Validation

La formation est validée par un Certificat d'Aptitudes Professionnelles exploitation d'installations industrielles délivré par l'Education Nationale.

Modalité de délivrance du diplôme : réussite aux épreuves.

## Programme

- L'entreprise et son environnement : 4 jours
- La sécurité et l'environnement : 4 jours
- Gestion de production opérateur régleur : 5 jours
- Dessin industriel, technologie de construction : 30 jours
- Technologie spécifique : 40 jours
- Pratique entreprise : 38 jours
- Enseignement général : 66 jours

nelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, du second degré ou du supérieur, ou un ou plusieurs titres homologués.

Le jeune perçoit un salaire minimal déterminé en fonction de son âge et de l'année d'apprentissage. (de 25% à 61% du SMIC)

Un tuteur est nommé par l'entreprise. Il est responsable de la formation de l'apprenti en liaison avec le centre de formation.

L'expérience professionnelle acquise par l'apprentissage est un élément déterminant pour trouver un emploi à l'issue de la formation.

## Le contrat d'apprentissage

L'objectif du contrat d'apprentissage est de donner à un jeune de 16 à moins de 26 ans ayant satisfait à l'obligation scolaire, une formation générale, théorique et pratique en vue d'obtenir une qualification profession-